



## Harcèlement au travail.

-----  
Par Ffaeliss

Bonjour,

une proche travail en tant que comptable dans un lycée public depuis peu ,et est prolongé régulièrement.  
Son patron l'a harcèle pour qu'elle s'en aille et à installé micro et caméra dans son bureau. Est-ce légal ? Elle ne sait pas quoi faire, comment réagir, et j'aimerais réellement l'aider car je suis inquiet.

Merci beaucoup

-----  
Par ESP

Bonjour

Peut-être devrait-elle faire constater ces installations illégales par l'inspecteur d'accadémie.  
Il y a aussi la voie judiciaire, qui consiste à saisir le tribunal pour harcèlement.